

Les données, concernant le statut des sociétés et présentes sur le site de l'État de l'agriculture wallonne, proviennent de la dernière enquête de structure disponible, effectuée au niveau fédéral et relative à l'année 2020. Afin d'avoir des données plus riches, l'Administration s'est enrichie de données complémentaires issues de l'identification des agriculteurs auprès de l'organisme payeur de Wallonie [OPW].

En 2024, selon les données d'identification de l'OPW, les exploitations agricoles wallonnes présentent une grande diversité de formes juridiques. Cependant, les exploitations sous statut « personnes physiques » restent largement majoritaires.

Les exploitations sous statut « personne morale » représentent 13 % des exploitations wallonnes. Ce chiffre est comparable à celui observé lors de l'enquête de structure de 2020. Ces exploitations sont principalement composées de SPRL/SCRL/SRL (7%) mais les sociétés en commandite ou sociétés anonymes représentent quant à elles 2 % chacune.

La majorité des sociétés agricoles sont constituées d'un ou de deux associés, respectivement 48 et 32 %. Les structures plus larges (trois associés ou plus) restent minoritaires (20 %), sauf dans le cas des sociétés anonymes.

Tableau 1 : Répartition des exploitations sous statut « personnes morales » selon le nombre d'agriculteurs

Nombre d'agriculteurs	1	2	3	4 et plus	Par rapport aux exploitations wallonnes
<b>PERSONNE MORALE</b>	<b>48%</b>	<b>32%</b>	<b>12%</b>	<b>8%</b>	<b>13%</b>
<i>SPRL/SCRL/SRL</i>	54%	33%	9%	4%	7%
<i>SCOMM</i>	56%	30%	11%	3%	2%
<i>SA</i>	13%	31%	31%	25%	2%
<i>Autres</i>	50%	30%	10%	10%	2%

Les exploitations en « groupement de personnes physiques » représentent 15 % des exploitations wallonnes. La majorité sont des SASPJ, avec près de trois quarts composés de deux agriculteurs. Les autres regroupent principalement trois personnes, et seuls 3 % de ces exploitations comptent plus de quatre agriculteurs.

Tableau 2: Répartition des exploitations sous statut «groupement de personnes physiques» selon le nombre d'agriculteurs

Nombre d'agriculteurs	2	3	4 et plus	Par rapport aux exploitations wallonnes
<b>GROUPEMENT DE PERSONNES</b>	<b>73%</b>	<b>24%</b>	<b>3%</b>	<b>15%</b>
SASPJ	72%	25%	3%	15%
SNC	73%	24%	3%	0.3%

Ces données illustrent la prédominance des structures à taille humaine, qu'elles soient en « personne physique » ou en « personne morale », tout en soulignant la présence croissante de formes sociétaires plus complexes dans le paysage agricole wallon.